

PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île
de-de-France
Unité départementale des Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES COMMUNES DE GUERVILLE ET DE MEZIERES-SUR-SEINE

Par arrêté du 6 août 2020, une enquête publique d'une durée de 33 jours est organisée **du 28 septembre 2020 au 30 octobre 2020 inclus** sur la demande d'enregistrement (comportant une étude d'impact) présentée par la **Société LAFARGEHOLCIM GRANULATS** en vue de modifier les conditions de remise en état de la carrière de Guerville-Mézières et d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2020>

- sur support papier, dans les mairies de Guerville et de Mézières-sur-Seine, aux jours et horaires d'ouverture des mairies au public ;

- sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) – unité départementale des Yvelines (UD 78) 35 rue de Noailles à Versailles, aux jours et horaires d'ouverture du service au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, ouverts à cet effet dans les mairies de Guerville et de Mézières-sur-Seine. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale dans les mairies de Guerville et de Mézières-sur-Seine, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées aux registres d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur **du 28 septembre 2020 au 30 octobre 2020 inclus** par courrier électronique à l'adresse suivante : driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines susmentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Gomez Gilles, Docteur ingénieur géologue est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Guerville et à la mairie de Mézières-sur-Seine, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

Mairie de Guerville	Mairie de Mézières-sur-Seine
- 29 septembre 2020 de 09h00 à 12h00	- 03 octobre 2020 de 09h00 à 12h00
- 12 octobre 2020 de 16h00 à 19h00	- 20 octobre 2020 de 14h00 à 17h00
- 30 octobre 2020 de 14h45 à 17h45	- 27 octobre 2020 de 09h00 à 12h00